



# UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle  
**Environnement et Dynamique des Sociétés**



N° 014  
Juin  
2026



Presse Universitaire  
Niamey



ISSN



1859 - 5146

**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)**





Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

**LERTESS - AD**

**Revue scientifique thématique semestrielle**

**E**nvironnement et **D**ynamique des **S**ociétés



FACTEUR D'IMPACT (SJIFactor.com)		INDEXATION EDS	
2024	4,9	 <a href="https://sjifactor.com/passport.php?id=23616">https://sjifactor.com/passport.php?id=23616</a>	
2023	4,866		
2022	4,497	 <a href="https://universiteabdoumoumounideniamey.academia.edu/EnvironnementetDynamiquedesSoci%C3%A9t%C3%A9sEDS">https://universiteabdoumoumounideniamey.academia.edu/EnvironnementetDynamiquedesSoci%C3%A9t%C3%A9sEDS</a>	
2021	4,09	 INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER NIGER <a href="https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146">https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146</a>	
2020	3,752	 <a href="https://orcid.org/0009-0006-0118-2004">https://orcid.org/0009-0006-0118-2004</a> <small>Connecter la recherche et les chercheurs</small>	

**Photo de couverture** : Vue de la cuvette oasienne d'Issoufory, située dans le département de Goudoumaria, région de Diffa au Niger M. WAZIRI M. Zaneidou, 2026

**MAQUETTE & PAO**: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTESS/AD, UAM - Niamey

**N° 014**

**ISSN**



**1859-5146**

**JUIN 2026**

## Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
- [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
  - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
  - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
- [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com).
- [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
- [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
- [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.

Exemples :

- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
  - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
  - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
  - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors-Série, pp.49-61.
  - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
  - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
  - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
  - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)***Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr WAZIRI MATO Maman**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), LARE Lallé Yendoukoa, Université de Lomé (Togo), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

**COMITE DE REDACTION****Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Pr DAMBO Lawali

**Membres** : Pr BODE Sambo, Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha (MC)

**Nota Bene** : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

**ADRESSE :***Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP: 418 Niamey - NIGER.****Email:** [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com) **Site :** [www.revue-eds.com](http://www.revue-eds.com)

© Copyright : Revue EDS, 2026

**COMITE DE LECTURE**

- ✿ Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Boureïma, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. DAMBO Lawali, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaïbou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. DJANGRANG Man-Na, Université de Moundou (Tchad)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

## SOMMAIRE

<b>L'IMPACT DU RETRAIT DES PAYS DE L'AES (BURKINA FASO, MALI, NIGER) DE LA CEDEAO SUR LEURS INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS .....</b>	<b>9</b>
<b>Lassana TOURE<sup>1*</sup>, Abdoul Karim DIAMOUTENE<sup>1</sup>, Mahamadou Bassirou TANGARA<sup>1</sup> et Mickaël CLEVENOT<sup>2</sup></b>	
<b>PROMOUVOIR LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES PAR LES ACTIONS CLIMATIQUES DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROGRAMME JASS DANS LES REGIONS DE TAHOUA ET MARADI AU NIGER .....</b>	<b>26</b>
<b>MAMAN Issoufou<sup>1*</sup>, IBRAHIM Habibou<sup>1</sup>, AFANE Abdoukader<sup>1</sup>, MAMADOU KONE Mahaman Moustapha<sup>1</sup>, YAMBA Boubacar<sup>2</sup> et ISSOUFOU DJIGO Ibrahim<sup>3</sup></b>	
<b>L'EGYPTE PHARAONIQUE : LE DON DU NIL.....</b>	<b>43</b>
<b>OLAME HOUMINA Patrice<sup>1</sup></b>	
<b>IDENTIFICATION, SOURCES ET DYNAMIQUES DES INNOVATIONS AGROÉCOLOGIQUES DANS LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE AU SUD BÉNIN .....</b>	<b>61</b>
<b>ADJE E Funmilayo<sup>1*</sup>, MAGNON Y. Z. Zountchégbé<sup>2</sup>, EFIO Sylvain<sup>3</sup> et TOSSOU C. Rigobert<sup>4</sup></b>	
<b>RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE A LA MALNUTRITION DANS LA COMMUNE DE TORI-BOSSITO AU BENIN : RECITS DE MENAGES AYANT RENVERSE LA SITUATION CHEZ LEURS ENFANTS.....</b>	<b>75</b>
<b>HOUNSI Augustin<sup>1*</sup>, HINNOU Patrick<sup>2</sup>, NASSI Karl Martial<sup>3</sup>, Roch L. MONGBO<sup>4</sup> et ADJILE O. Alida<sup>4</sup></b>	
<b>INNOVATIONS LOCALES ET COHESION SOCIALE : STRATEGIES COMMUNAUTAIRES DE PREVENTION DES CONFLITS ET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A BARIENOU (NORD-BENIN) .....</b>	<b>90</b>
<b>HOUNDEOKOU Sèkannou Gérard<sup>1*</sup>, VODOUNNON TOTIN K. Marius<sup>2</sup> et MELIHO Pierre Codjo<sup>3</sup></b>	
<b>ARBRE SACRE « JAG SIR », PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN PAYS TOUPOURI DANS LE MONT-ILLI AU SUD-OUEST DU TCHAD .....</b>	<b>106</b>
<b>BAYANG Sirbélé<sup>1</sup></b>	
<b>DU RENOUEAU EXISTENTIALISTE A L'HERITAGE SARTRIEN DE LA PSYCHANALYSE EXISTENTIELLE.....</b>	<b>118</b>
<b>SALIFOU HAMANI Abdoul-Aziz<sup>1*</sup> et SOULEYMAN Mahaman<sup>2</sup></b>	
<b>ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DES COMMUNES DU SUD BÉNIN-TOGO .....</b>	<b>138</b>
<b>Cokou Romain AHLINVI<sup>1*</sup>, Expedit Wilfrid VISSIN<sup>2</sup>, Jean-François FAÛ<sup>3</sup> et Jacques AGUIADAHO<sup>4</sup></b>	
<b>GESTION DES POINTS D'EAU DANS LE QUARTIER KALLEY PLATEAU DE NIAMEY, NIGER.....</b>	<b>154</b>
<b>SOULEY BOUBACAR Adamou<sup>1</sup>, BOUBACAR AKALI Haoua<sup>2*</sup> et MOTCHO Kokou Henri<sup>3</sup></b>	

**STRATEGIES D'ADAPTATION DES EXPLOITANTS MARAICHERS DE LA COMMUNE DE SEYNA DANS LA REGION DE GAO FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE .170**  
**Mahamadou CISSE<sup>1\*</sup>, Bakary DAGNO<sup>1</sup> et Vembé Blaise KONE<sup>2</sup>**

---

**VARIABILITE TEMPORELLE DES CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EFFLUENTS DE RAFFINERIE PETROLIERE : IMPLICATIONS POUR UN TRAITEMENT EN AVAL .....188**  
**Ismaël Ousseini Nafiou<sup>1\*</sup> et Mahamadou Mounir Zakari<sup>1</sup>**

---

**ACCES DES REFUGIES AUX TERRES AGRICOLES DANS UN CONTEXTE DE CRISE FONCIERE : CAS DU DEPARTEMENT DE GUIDAN ROUMDJI DANS LA REGION DE MARADI .....199**  
**MAHAMAN SALIFOU Moussa<sup>1\*</sup> et HAROUNA Mounkaila<sup>2</sup>**

---

**IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DE L'ETAT D'URGENCE A TORODI, DANS LA ZONE DES TROIS FRONTIERES .....216**  
**SOUMAILA Hama<sup>1</sup>, ALZOUMA POUTCHA Issoufou<sup>2</sup> et DAOUDA BANA Askandara<sup>3\*</sup>**

---

**STRATEGIES ENDOGENES DE PROTECTION DU FONCIER MARAICHER DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (NIGER) .....227**  
**IDRISSA BONDABA Tayabou<sup>1\*</sup>, MOUMOUNI MAHAMANE SANI Moumouni<sup>1</sup> et MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou<sup>2</sup>**

---

**ANALYSE DES CONFLITS LIES A LA LIBERATION DES CHAMPS DES CULTURES PLUVIALES AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER) .....241**  
**HAROU ABOU Idrissa<sup>1\*</sup>, ALI Salé<sup>2</sup> et MAMAN SANI Amadou<sup>3</sup>**

---

**DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EVOLUTION VILLAGEOISE DANS LE CERCLE DE GOUNDAM : CROISSANCE NUMERIQUE ET MUTATIONS DE LA TAILLE DES VILLAGES DEPUIS L'INDEPENDANCE .....255**  
**Mahamadou ABOCAR<sup>1\*</sup>, Mahamadou Faradji MAIGA<sup>2</sup>, Mahamane ALBOUKADER<sup>3</sup> et Boubacar Ousmane TOURE<sup>4</sup>**

---

**DYNAMIQUE D'OCCUPATION ET ENJEUX DE SECURISATION FONCIERE EN ZONE PASTORALE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER) .....269**  
**HAROU ABOU Idrissa<sup>1\*</sup>, ALI Salé<sup>2</sup>, ABDOU SANI Mountaka<sup>3</sup> et MAMAN SANI Amadou<sup>4</sup>**

---

**DIRE LA GUERRE : L'APPREHENSION DU CONCEPT IDENTITÉ RECONSTRUCTIVE CHEZ LES ÉCRIVAINS TCHADIENS .....281**  
**Parfait NADJIBEYE<sup>1</sup>**

---

**CONTRIBUTION DES CULTURES IRRIGUEES DANS LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES MENAGES AGRICOLES DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY V .....293**  
**OUSSEINI ISSA Abdou<sup>1\*</sup>, ADO MIKO Mahamadou Makana<sup>2</sup> et WAZIRI MATO Maman<sup>3</sup>**

---

**GOVERNANCE URBAINE ET HUMANITES DANS L'AMENAGEMENT D'UNE VILLE MOYENNE IVOIRIENNE : LE CAS DE TIEBISSOU AU CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE .....306**  
**N'Dri Ernest KOUADIO<sup>1\*</sup>, Sientienwin SEKONGO<sup>2</sup> et Teré GOGBE<sup>3</sup>**

---

<b>EVOLUTION DU LAC TCHAD DE 2015 A 2025 : QUELLE IMPACT SUR LA PECHE DANS LA PARTIE NIGERIENNE .....</b>	<b>323</b>
<b>ELH KAKA ADAM Eih Ligari <sup>1</sup> et KIARI FOUYOU Hadiza<sup>2*</sup></b>	
<b>PERCEPTION DES AGROPASTEURS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE SAHEL : LE RECOURS AUX SAVOIRS ENDOGENES POUR UNE RESILIENCE ACCRUE DES COMMUNAUTES DANS LA ZONE DE KONNI AU NIGER .....</b>	<b>338</b>
<b>ABDOULAYE NOUHOU Mahamadou<sup>1*</sup>, MOUSSA Mahamadou Sani<sup>2</sup> et WAZIRI MATO Maman<sup>1</sup></b>	
<b>AGE AU MARIAGE ET PROLONGEMENT DU CELIBAT CHEZ LES ETUDIANT.E.S DE L'UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI.....</b>	<b>353</b>
<b>ABDOURAHAMANE NAJOU M Alhassane<sup>1</sup></b>	
<b>VIE ET ONTOLOGIE DU VIVANT : LE DEBAT ENTRE E. KANT ET H. JONAS .....</b>	<b>367</b>
<b>Romuald T. AMOUSSOUGA<sup>1*</sup> et Alain Corneille TOWOU<sup>2</sup></b>	
<b>CONSOMMATION DE LA VIANDE DE BROUSSE PAR LES POPULATIONS DES MONTS ALEDJO AU NORD-TOGO.....</b>	<b>385</b>
<b>DJERI Idrissou<sup>1*</sup> et NOBIME Georges<sup>2</sup></b>	
<b>VULNÉRABILITÉ ET ADAPTATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE 2ÈME PÔLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (PDA2) AU NORD DU BÉNIN.....</b>	<b>397</b>
<b>Guy Cossi WOKOU<sup>1</sup></b>	
<b>IMPACTS DE LA VARIABILITE CLIMATIQUE SUR LES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES DU DEPARTEMENT DE GOURE (REGION DE ZINDER, NIGER).....</b>	<b>412</b>
<b>IBRAHIM SOULEY Malam Zanaidou<sup>1*</sup>, WAZIRI MATO Maman<sup>2</sup>, HASSANE YAOU Tahirou<sup>3</sup>, HAMADOU YOUNOUSSA Bachirou<sup>3</sup> et GARBA Zibo<sup>3</sup></b>	
<b>APHRIKÊ OU AFAGHÊ ? POUR UNE HYPOTHÈSE DE RELECTURE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS DE L'AFRIQUE À PARTIR DE LA LANGUE HO .....</b>	<b>433</b>
<b>Wanilo Guillaume GANHIDE<sup>1</sup></b>	
<b>VULNERABILITE DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES DES PLAINES DE KORIOME, HAMADIA ET DAYE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE URBAINE DE TOMBOUCTOU (MALI).....</b>	<b>454</b>
<b>Mahamane ALBOUKADER<sup>1*</sup>, Seydou MARIKO<sup>2</sup> et Mahamadou ABOCAR<sup>3</sup></b>	
<b>LUTTE CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BENIN : CAS DU FINANCEMENT DE L'ADAPTATION ET DE L'ATTENUATION .....</b>	<b>468</b>
<b>Alfred Bothé Kpadé DOSSA<sup>1</sup></b>	

## GESTION DES POINTS D'EAU DANS LE QUARTIER KALLEY PLATEAU DE NIAMEY, NIGER

**SOULEY BOUBACAR Adamou<sup>1</sup>, BOUBACAR AKALI Haoua<sup>2\*</sup> et MOTCHO  
Kokou Henri<sup>3</sup>**

*1. Doctorant à ED-LASHS, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*

*2. Maître-Assistant au Département de géographie/FLSH, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*

*3. Professeur Titulaire au Département de géographie/FLSH, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*

*\*Correspondant courriel : boubacar.akali@gmail.com*

### Résumé

Kalley Plateau est un quartier récemment créé et périphérique de l'arrondissement communal Niamey 3. Ce quartier, créé en 2009 comptait déjà en 2012 une dizaine de ménages. En 2018, il est composé de 1118 ménages lors du dernier recensement pour l'élection du chef de quartier. Aujourd'hui sa population est estimée à 3875 ménages. Ce quartier est malheureusement mal desservi par les services urbains notamment par le réseau d'adduction d'eau potable. L'objectif de l'étude est d'analyser l'accès et la gestion des points d'eau potable de ce quartier périphérique. Pour ce faire, une recherche documentaire, des observations directes ainsi que des enquêtes quantitatives appuyées par des données qualitatives recueillies auprès de 15 gérants, 11 usagers et 5 propriétaires ont été menés. L'analyse de toutes ces données montre qu'en l'absence d'un réseau public structuré, les opérateurs privés jouent un rôle central dans l'approvisionnement en eau potable des ménages de Kalley Plateau. Les résultats montrent que 57,9% des points d'eau sont des forages privés et 36,8% des robinets privés mais branchés par le réseau de la NDE. Plus de la moitié des gérants, soit 53,8% accueillent entre 30 et 120 clients par jour tandis que le prix du bidon d'eau varie entre 10 et 35 F FCA selon la taille et le point d'eau. Les résultats montrent également que la gestion des points d'eau, bien qu'utile pour les ménages pose des défis pour les gérants, qui malgré leur revenu tentent tant bien que mal à gérer les clients et l'espace de vente.

Mots clés : Kalley Plateau, quartier périphérique, approvisionnement en eau potable, points d'eau, gestion.

### MANAGEMENT OF WATER POINTS IN THE KALLEY PLATEAU NEIGHBORHOOD OF NIAMEY, NIGER

### Abstract

Kalley Plateau is a recently created and peripheral neighborhood of the Niamey 3 communal district. This neighborhood, established in 2009, already had about ten households by 2012. In 2018, it was made up of 1,118 households according to the

latest census for the election of the neighborhood chief. Today, its population is estimated at 3,875 households. Unfortunately, this neighborhood is poorly served by urban services, particularly the drinking water supply network. In the context of rapid urban growth and infrastructure deficits, how do the residents of Kalley Plateau manage to access drinking water? What alternative arrangements have been put in place in the absence of a public water supply network, and how is water management carried out? The objective of the study is to analyze access to and management of drinking water points in this peripheral neighborhood. To do this, documentary research, direct observations, and quantitative surveys supported by qualitative data collected from 15 managers, 11 users, and 5 owners were conducted. The analysis of all this data shows that in the absence of a structured public network, private operators play a central role in supplying drinking water to households in Kalley Plateau. The results shows that, 57,9% are private boreholes and 36,8% are private taps connected to the NDE network. More than half of the managers, or 53,8% welcome between 30 and 120 customers per day, while the price of a water container varies between 10 and 35 F FCA depending on the size and the water point. Finally, the results show that while the management of water points is useful for households, it poses challenges for the managers, who, despite their income, struggle to manage both the customers and the sales space

Keywords: Kalley Plateau, peripheral neighborhood, drinking water supply, water points, management.

## Introduction

L'eau est un élément vital pour tous les êtres vivants, car, sans elle, la vie ne serait pas possible sur terre. Elle reste et demeure alors indispensable. Aussi, il est admis que l'accès à l'eau est un droit fondamental faisant partie des droits humains (H. Smith, 2014). C'est pourquoi l'accès à l'eau potable des populations défavorisées constitue un enjeu politique, économique et social identifié comme prioritaire sur l'agenda politique du 21<sup>e</sup> siècle (L. Tia et S.G. Seka, 2015, p. 15). Depuis les années 1970, l'ONU porte un regard sur l'approvisionnement des populations en eau, qu'elles habitent en milieu rural ou urbain, qu'elles soient riches ou pauvre. Cette institution continue toujours de proclamer le droit des populations à une eau potable dans plusieurs de ces déclarations au plan mondial et intergouvernemental.

Au Niger, le problème d'accessibilité à l'eau potable se pose avec plus d'acuité non seulement pour les populations vivant en zone rurale, mais aussi pour celle du milieu urbain. C'est dans cette optique que le gouvernement nigérien a doublé ses efforts à mettre en œuvre plusieurs programmes et adhérer à des politiques internationales visant à assurer un approvisionnement en eau potable pour l'ensemble des populations. Dans le but d'atteindre les Objectifs du Développement Durable adopté

par les Nations-Unies et plusieurs autres États, des programmes ont été mis en place par l'Etat nigérien appuyés par plusieurs partenaires nationaux et internationaux dans le but d'alimenter la population en eau potable.<sup>18</sup>

Grâce à ses partenaires au développement et à l'effort de certains citoyens, plusieurs infrastructures hydrauliques ont été construites à Niamey, notamment dans les quartiers périphériques, les moins desservis par le réseau principal de distribution d'eau potable. Ces ouvrages constitués essentiellement des forages, de bornes fontaines et de robinets<sup>19</sup> ou branchements privés, sont visibles notamment à Kalley Plateau, quartier périphérique sis au Nord de la ville dans l'arrondissement communal Niamey 3. Dans le contexte de croissance urbaine rapide et de déficit infrastructurel, comment les habitants du quartier Kalley Plateau parviennent-ils à s'approvisionner en eau potable, Quelles sont les dispositifs alternatifs mis en place en l'absence d'un réseau public d'adduction d'eau et comment se fait la gestion de l'eau ? Il s'agit d'appréhender le mode d'approvisionnement et de gestion de l'eau potable dans le quartier Kalley Plateau de Niamey dans un contexte de croissance urbaine et de déficit infrastructurel. De façon spécifique, il s'agit d'identifier les points d'eau disponible dans ce quartier, d'évaluer les critères de choix des ménages en matière d'approvisionnement en eau potable et d'examiner les rapports entre les gérants et les clients dans la gestion des points l'eau Du fait qu'au quartier Kalley Plateau, l'eau est fournie aux habitants par des ouvrages privés, leur gestion demande une organisation. La réponse à ces questionnements a permis de dégager un plan de travail s'articulant autour de trois grands axes : l'accessibilité à l'eau, la typologie des points d'eau et la gestion de ces points d'eau. Pour ce faire, une présentation du cadre général de la recherche sera d'abord faite. Ensuite suivra la présentation de la méthodologie mobilisée. Enfin, les résultats de la recherche seront présentés et discutés.

## 1. Méthodologie

La méthodologie utilisée dans cette étude comprend trois (3) principales phases, à savoir la collecte des données livresques sur l'accès à l'eau potable qui a permis de faire une revue de littérature, les travaux de terrain, le traitement et l'analyse des résultats obtenus. La recherche documentaire s'est faite dans les principales bibliothèques de la ville, les instituts de recherche, et à l'Institut National de la Statistique (INS), ainsi que dans les archives des ministères concernés par question de

---

<sup>18</sup> Le Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA), le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA), le Programme Sectoriel de l'Eau (PSEAU), le Plan d'Action National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE), le Projet d'Alimentation en Eau Potable des Centres Semi-Urbains au Niger, etc.

<sup>19</sup> Dans cette étude le robinet privé est un branchement installé par des personnes à l'intérieur ou à l'extérieur de leur maison via le réseau de distribution publique d'eau potable.

l'eau et de l'assainissement. Cette première collecte a été suivie par des observations directes sur le terrain qui ont permis d'appréhender les différents types de points d'eau dans le quartier Kalley Plateau, le rythme de fréquentation, la clientèle, les gérants, les rapports entre gérants et clients et l'entretien de l'espace. Une enquête quantitative a été réalisée dans le cadre de nos travaux de thèse auprès de 95 gérants des points d'eau dans les quartiers périphériques de l'arrondissement communal Niamey 3 en 2024, parmi lesquels 15 gérants sont localisés dans le quartier Kalley Plateau. Compte tenu de leur nombre, tous les 15 points d'eau ont été enquêtés. L'analyse des données quantitatives a été faite à l'aide du logiciel Sphinx V5 qui a permis de ressortir des tableaux. Certaines données ont été exportées sur Excel pour construire des graphiques. Cette enquête a été complétée par des entretiens semi-directifs menés auprès des personnes ressources<sup>20</sup>. Les points d'eau recensés à l'aide du récepteur GPS ont permis de réaliser des cartes à l'aide des logiciels Adobe Illustrator et ArcGis notamment la carte représentant la répartition spatiale des ouvrages.

## 2. Présentation de la zone d'étude

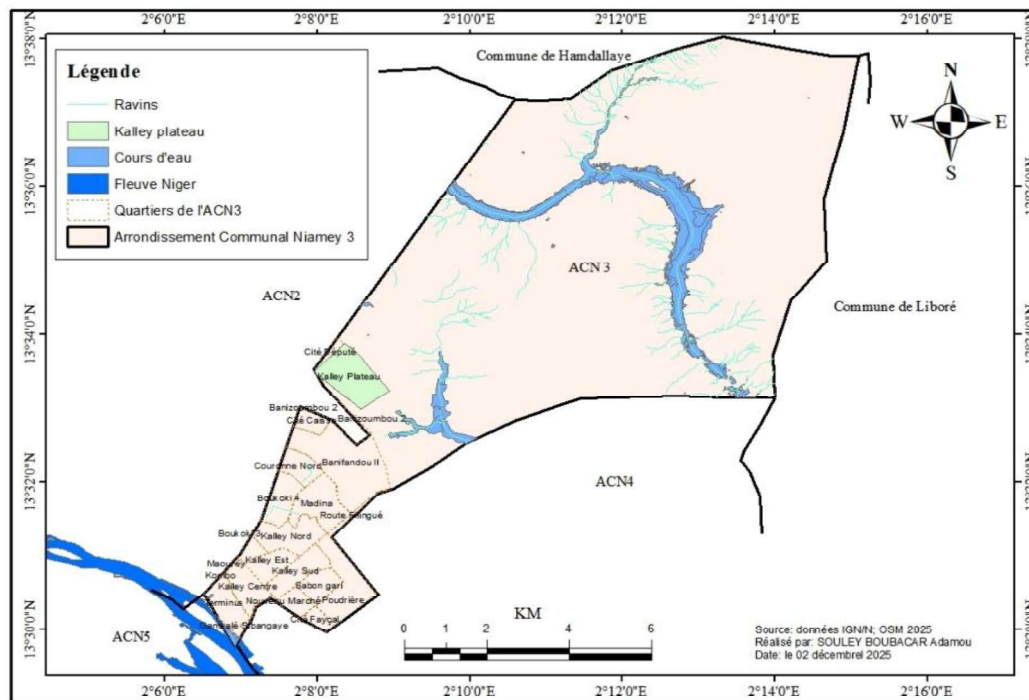
Autrefois des champs appartenant aux Kalley, un groupe ethnique figurant parmi les premiers habitants de Niamey, le quartier Kalley Plateau a vu le jour le 10 juin en 2009 par un Procès-Verbal d'après les informations obtenues auprès de la Mairie et du chef de quartier. Mais la décision finale de la création du quartier a été conclue pendant le mois d'août de la même année. Ce quartier est situé au nord-est de la ville de Niamey sur un plateau. Il est l'un des 25 quartiers du troisième arrondissement communal (Carte 1) de la ville de Niamey qui compte 5 arrondissements communaux dont 4 sont situés sur la rive gauche du fleuve Niger et le cinquième sur l'autre rive. Le quartier Kalley Plateau est limité au nord par le quartier Niamey 2000, au sud par Lazaret et Banizoumbou 2, à l'est par la ceinture verte et à l'ouest par la Cité Député. Il compte 3875 ménages en 2023 alors que la superficie reste inconnue du fait que c'est un quartier qui n'est pas encore délimité. Il est important de préciser qu'il n'y a jamais eu de recensement de la population dans ce quartier. Seuls les ménages ont été recensés dans le cadre de l'élection du chef de quartier. Les types d'habitats les plus dominants sont ceux de cours en dur et des villas. Les réseaux d'adduction d'eau potable et d'électricité publics sont quasi absents. Ce qui explique la prolifération des forages et des installations de panneaux solaires dans le quartier. L'absence des caniveaux, des bacs à ordures, des décharges montre aussi le manque d'hygiène et d'assainissement de ce quartier. Actuellement, toutes routes du quartier sont en terre, souvent sablonneuses et bourbeuses pendant la saison pluvieuse. Néanmoins, un

---

<sup>20</sup> ONG ODH et Qatar Charity, le chef du quartier et deux autres habitants

projet de bitumage de la route principale qui traverse Kalley Plateau est en cours pour rendre la circulation fluide.

Carte 1 : Localisation du quartier Kalley Plateau



### 3. Résultats

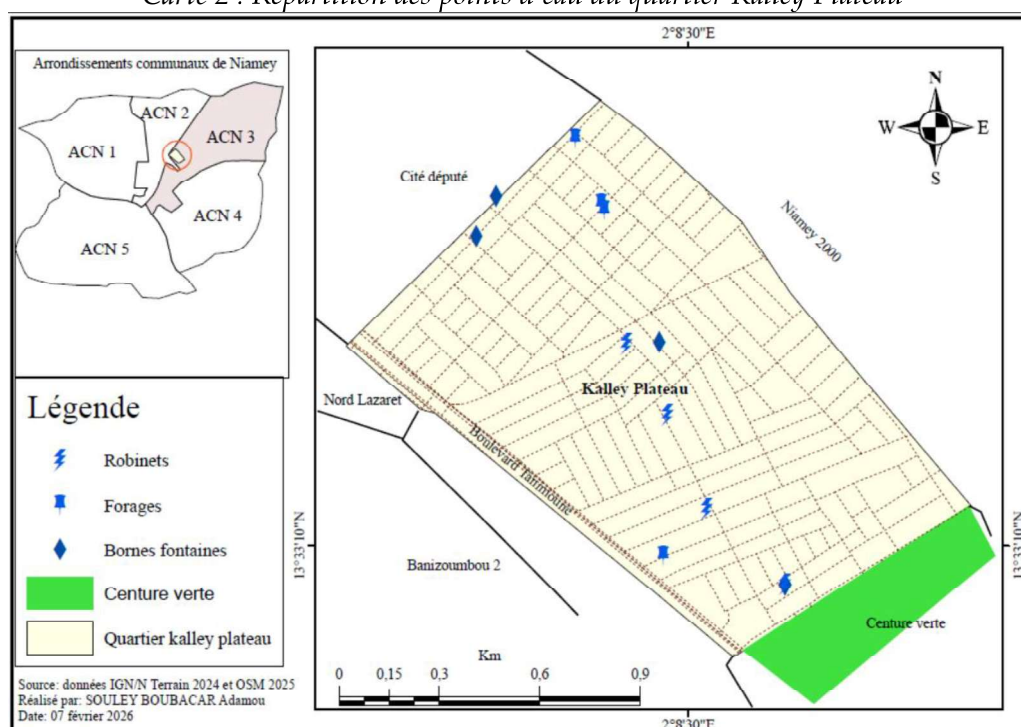
L'accès à l'eau potable est un défi important dans le quartier périphérique Kalley Plateau de Niamey. Malgré sa rapide croissance démographique et spatiale, ce quartier reste, en grande partie, exclu du réseau d'adduction d'eau géré par la Nigérienne Des Eaux (NDE), contraignant ses habitants à recourir à des solutions alternatives pour s'approvisionner en eau. Les résultats qui vont être présentés, analysent les modalités d'accès à l'eau potable dans ce contexte de précarité infrastructurelle, en s'appuyant sur une enquête de terrain menée en février 2024. Ils s'intéressent à la typologie des points d'eau disponibles, à leur mode de gestion, à leur fréquentation ainsi qu'aux dynamiques sociales et économiques qui s'y déploient notamment le rôle des gérants et des acteurs intermédiaires essentiels dans la chaîne d'approvisionnement, la vente de l'eau, l'entretien et la régulation des interactions autour de ces espaces. L'analyse met en lumière les disparités d'accès à l'eau, les logiques tarifaires, les critères de choix des ménages et la place des petits opérateurs privés dans la gouvernance locale de l'eau.

#### 3.1. Répartition spatiale et typologie des points d'eau au quartier Kalley Plateau

La carte 2 présente la répartition spatiale des points d'eau au sein du quartier Kalley Plateau. Il s'agit des robinets privés, des bornes fontaines et des forages. Ces derniers

sont les plus dominants dans le quartier. En observant la carte, on remarque que la partie centrale est la mieux desservie par ces services. Ils sont aussi représentatifs dans la partie nord-ouest. Cette concentration des ouvrages s'explique par la densité des constructions dans la zone. L'absence des infrastructures d'eau dans la partie sud-est s'explique par le fait qu'une grande partie est en chantier, donc n'est pas encore habitée. La partie sud-ouest est desservie par le réseau de la NDE, du fait de sa proximité avec les autres quartiers de la ville, notamment Nord Lazaret et Banizoumbou 2.

Carte 2 : Répartition des points d'eau du quartier Kalley Plateau



Pour s'approvisionner, les habitants du quartier Kalley Plateau ont recours des points d'eau payant. Les images ci-dessous montrent les quatre types de points d'eau disponibles dans le quartier Kalley Plateau à savoir les bornes fontaines (photo 1), les forages dotés de château d'eau en acier ou en plastiques (photos 2 et 3), et enfin les robinets privés (photo 4). Les forages munis de château d'eau en plastique, les plus courants, sont construits par des opérateurs privés qui tirent profit de la rente de localisation dû à l'absence de réseau d'adduction d'eau public tandis que les forages dont les châteaux d'eau sont en acier sont fournis par des ONG qui mettent ainsi à la disposition des habitants de l'eau gratuitement. Ces ONG, le plus souvent, inscrivent leur nom sur ces châteaux comme on peut l'observer sur la photo 3. Sur la première photo, on distingue un gérant en train de servir un vendeur ambulant d'eau potable, communément appelé *Garoua*, doté, pour son activité d'une charrette asine qui lui permet de transporter une dizaine de bidons de 25 litres.

Photo 1 : Borne fontaine public



Photo 2 : Forage doté d'un château d'eau en plastique



Photo 3 : Forage muni d'un château d'eau en acier (métallique)



Photo 4 : Robinet privé

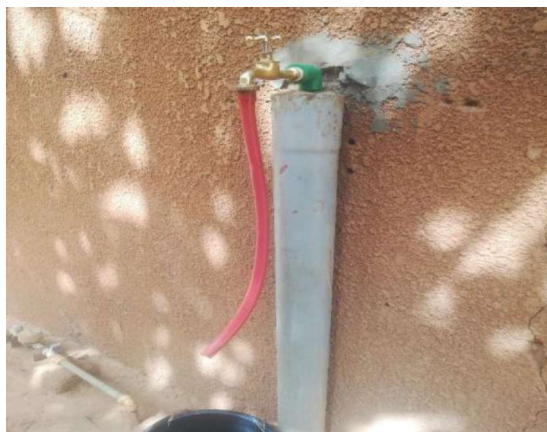


Planche 1 : Typologie des points d'eau au quartier Kalley Plateau

Source : enquête terrain, février 2024

Ces différentes sources d'approvisionnement en eau potable du Kalley Plateau sont sous la responsabilité de gérants chargés de vendre l'eau aux ménages. Les gérants ne sont pas les propriétaires directs de l'ouvrage, mais qui exercent une activité lucrative leur permettant de subvenir à leurs besoins. Les propriétaires de ces points d'eau sont soit des fonctionnaires ou des commerçants qui profitent de la non disponibilité du réseau d'adduction d'eau potable de la NDE pour vendre de l'eau aux ménages non connectés. Les gérants de borne fontaine, par contre, sont des agents assermentés par la Nigérienne Des Eaux (NDE).

Type de points d'eau	Nb.Cit.	Fréquence (%)
Borne fontaine	2	4,2
Forage	9	57,9
Branchement privé	4	36,8
Total Obs.	15	100

Tableau 1 : Les différents types de points d'eau au quartier Kalley Plateau

Source : Enquête terrain, février 2024

L'analyse du tableau n°1, montre que 9 points d'eau sur 10 sont privés dont 57,9% sont des forages privés et 36,80 % des robinets privés branchés au réseau de la NDE qui revendent de l'eau à leurs voisins non connectés. C'est seulement 4,2 % des points d'eau qui relèvent des bornes fontaines installées par la SPEN.

### 3.2. Fréquentation des points d'eau

La figure ci-dessous présente la fréquentation journalière de clients au niveau des points d'eau du quartier Kalley Plateau. Cette fréquentation varie de moins de 30 à 180 clients par jour. On distingue au quartier Kalley Plateau des gérants qui ont peu de clients (Moins de 30) et des gérants qui en comptent beaucoup de clients (jusqu'à 180).

Figure 1 : Nombre de clients en moyenne par points d'eau/jour

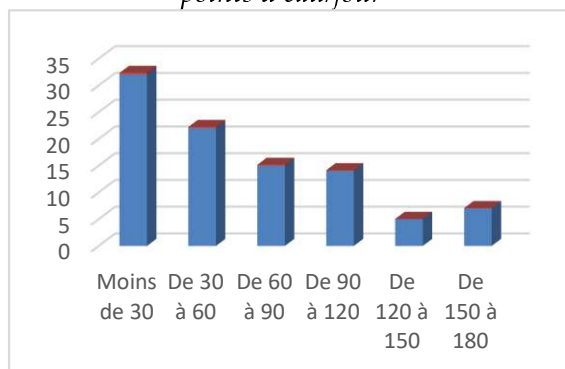
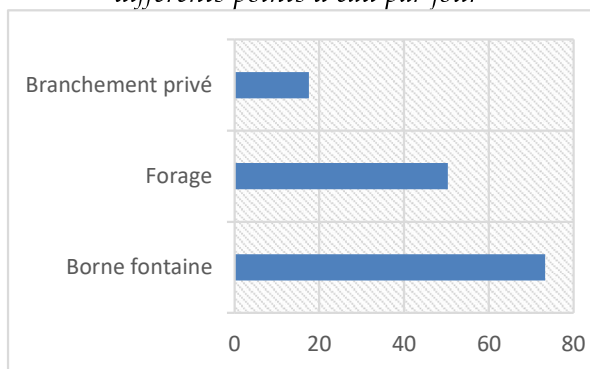


Figure 2 : Nombre de clients fréquentant les différents points d'eau par jour



Source : Enquête terrain, février 2024

Un tiers soit 33,5% des gérants reçoivent en moyenne moins de 30 clients par jour selon les résultats de l'enquête. Plus de la moitié des gérants correspondant à 53,8% accueillent entre 30 à 120 clients dans la journée. 12,7% constituant plus de 1/10 des gérants rencontrés ont entre 120 à 180 clients qui fréquentent leurs points d'eau.

L'analyse de la figure 2, dont la question est à réponse multiple, montre que les robinets privés sont les points d'eau accueillant peu de clients comparativement aux deux autres points. Les bornes fontaines sont les plus fréquentés avec plus de 70 clients, à cause de la proximité, du prix de vente moins élevé, de la qualité de l'eau, de l'hygiène et l'assainissement autour des lieux, etc. ; du fait aussi de la potabilité de l'eau (NDE). Le forage est aussi bien fourni sur la figure, parce que l'eau est le plus souvent gratuite ou moins cher. Comment les habitants de ce quartier accèdent-ils à l'eau ?

### 3.3. Le mode d'accès à l'eau au niveau des points d'eau

Au quartier Kalley Plateau, on distingue sept modes d'accès à l'eau potable :

- les bornes fontaines mise à la disposition des populations par l’Etat à travers la SPEN sont accessibles contre paiement d’un montant qui dépend du type de récipient utilisé ;
- les bornes fontaines des ONG, dont accès est généralement gratuit ;
- les points d’eau installés par les petits opérateurs privés du quartier Kalley Plateau sont tantôt gratuits, tantôt payant ;
- les ménages connectés au réseau de la NDE qui fournissent gratuitement de l’eau à leurs voisins ;
- les ménages connectés au réseau de la NDE qui vendent de l’eau ;
- les ménages disposant d’un forage qui fournissent, gratuitement, de l’eau à leurs voisins ;
- les ménages disposant d’un forage qui exigent un paiement selon le récipient utilisé.

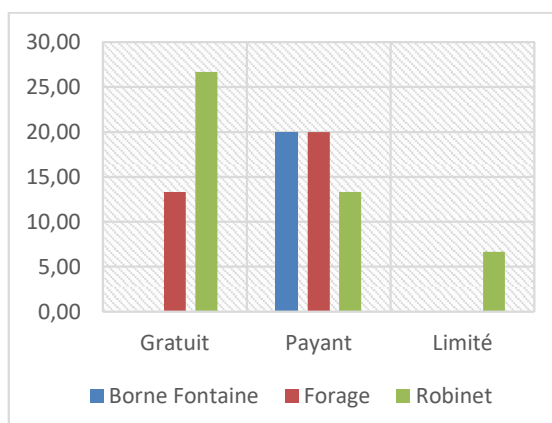
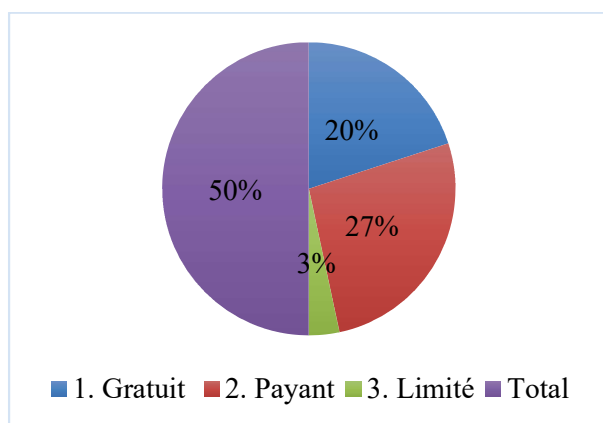
Ces sept modes d’accès à l’eau potable peuvent être regroupés en trois grands types : la gratuité sans limite à l’eau, le paiement de l’eau et la gratuité limitée.

La figure 3 montre que plus de la moitié des gérants vendent l’eau aux populations contre 45,3% qui approvisionnent gratuitement la population dont un seul a reconnu rationaliser la quantité d’eau donnée.

La figure 4 montre que les bornes fontaines sont les seuls points où l’accès à l’eau potable est toujours payant. L’accès aux forages est tantôt payant, tantôt gratuit. On retrouve les 3 types d’accès au niveau des robinets privés.

Figure 3: Mode d’accès à l’eau au niveau des points d’eau des gérants

Figure 4 : Répartition des points d’eau selon le mode d’accès



Source : Enquête terrain, février 2024

Au quartier Kalley Plateau le prix d’achat de l’eau varie en fonction de leurs contenants qui sont les récipients suivants : seaux de 18 litres (1), bidon de 25 l, tonneau de 200 l. Les 20 l d’un bidon coûtent généralement 10 F CFA alors que les 25 l sont vendus à 15 F CFA à un prix inférieur à celui des bidons d’eau de vingt-cinq (25) litres. Souvent, on rencontre des gérants qui vendent les deux types de récipients au même prix. Ainsi, pour les gérants, le prix du bidon d’eau s’évalue généralement

entre 10 à 35 F CFA l'unité. Deux bidons coûtent 20 à 25 F CFA au maximum pour les clients. Ce prix diffère également des endroits du quartier.

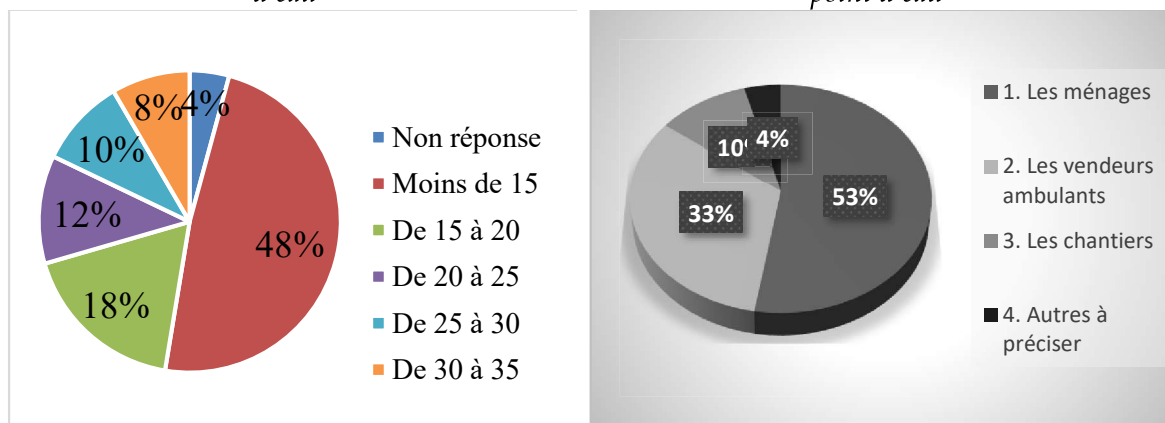
L'interprétation de la figure ci-dessous permet de distinguer trois grandes catégories de clients :

- Près de la moitié des clients (48%) utilisent généralement des bidons d'eau de 20 litres pour s'approvisionner en eau au prix de moins 15 F CFA.
- près d'un tiers des clients (30 %) des gérants vendent les 20 l entre 15 et 25 F CFA.
- près d'un cinquième des clients achètent le bidon d'eau entre 30 et 35 F CFA.

Les gérants des points d'eau situés au quartier Kalley Plateau offrent des prestations de service à plusieurs types de clients dont les principaux sont les ménages qui représente plus de la moitié de leurs clients comme le montre la figure 6. On observe aussi, dans ce quartier périphérique dont l'occupation est en cours, que des clients s'approvisionnant chez les gérants achètent aussi de l'eau auprès des vendeurs ambulants d'eau communément appelés *Garoua* qui ravitaillent les boutiquiers (10 %) et les chantiers en construction dans le quartier (10 % de l'échantillon).

Figure 5 : Prix de vente des bidons aux points d'eau

Figure 6 : Les principaux clients des gérants de point d'eau



Source : Enquête terrain, février 2024

### 3.4. Le revenu des gérants d'eau du quartier Kalley Plateau

Les gérants des points d'eau du quartier Kalley plateau de l'arrondissement communal Niamey 3 sont sous contrat avec les propriétaires des ouvrages. Ce contrat prévoit, à la fin de chaque mois, une rétribution qui varie d'un propriétaire à l'autre de 10 000 à 60 000 francs CFA le mois. Le tableau n°2 montre que près de la moitié des gérants perçoivent un salaire en dessous du SMIG qui est de 30 040 par mois.

Salaires mensuel (F CFA)	Nb.Cit	Fréquence (%)
10 000	2	14,73
10 000 à 20 000	5	32,61
20 000 à 30 000	1	1,1

30 000 à 40 000	3	22,1
40 000 à 50 000	2	14,73
50 000 à 60 000	2	14,73
Total obs.	15	100

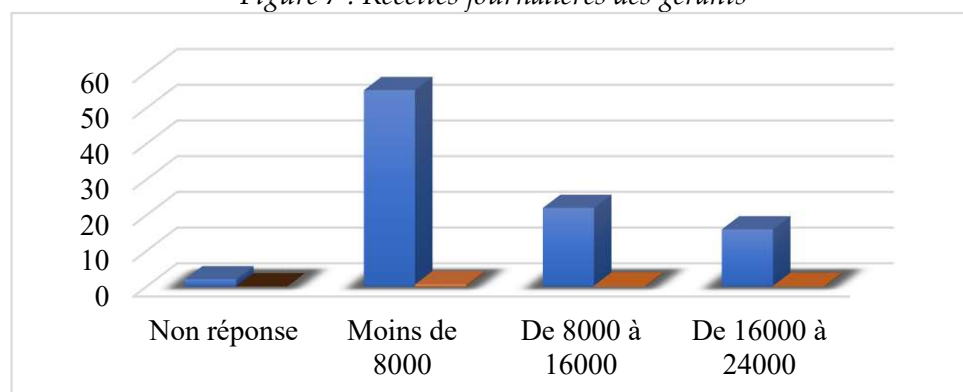
Tableau 2 : Le salaire mensuel des gérants

Source : Enquête terrain, février 2024

Cette variation est aussi fonction du volume horaire de travail du gérant et de leur recette journalière qui sont tributaires du nombre de leurs clients. Chaque gérant dispose d'un emploi de temps bien précis pour son travail journalier qui est, généralement, établi en fonction du nombre de leurs clients. Ainsi, plus le nombre de clients d'un gérant est élevé, plus son revenu est important. Pour ce faire, l'emploi du temps est adapté en conséquence selon les jours (ouvrables ou non) et les saisons (chaudes ou froides) de l'année.

Les recettes varient également selon le nombre de clients. Notons que plus de la moitié des gérants font moins de 8000 F CFA de recettes journalières contre seulement 16% qui engrangent entre 16 000 et 24 000 F CFA (figure 7). Ces recettes fluctuent en fonction des saisons et des jours comme indiqué précédemment.

Figure 7 : Recettes journalières des gérants



Source : Enquête terrain, février 2024

### 3.5. L'entretien de l'espace de vente d'eau

Le plus souvent, le choix des points d'eau des ménages du quartier Kalley Plateau est guidé par la propreté du lieu de vente afin d'éviter toute contagion. Cette propreté incombe aux gérants, notamment le nettoyage régulier du périmètre du point d'eau, à l'aide de balais et de pelles pour remblayer les cloaques qui peuvent se former. Nos observations révèlent aussi qu'en plus du nettoyage régulier, les gérants désinfectent aussi les lieux afin de lutter contre les bactéries et virus pathogènes, avec des détergents, du savon de Marseille, du savon liquide et de l'eau de javel.

### 3.6. Des rapports plus ou moins cordiaux entre gérants et clients

Le comportement est souvent l'un des facteurs qui déterminent le choix des points d'eau par les clients. Les gérants des points d'eau du quartier Kalley Plateau

entretiennent des rapports paisible, harmonieux et respectueux avec leurs clients. Pour ces gérants, le métier de gestion de point d'eau est une question de marketing ou de business. En ce sens, il est nécessaire d'être courtois et tolérant envers ses clients afin d'attirer plus de clients. La bienveillance de certains les pousse souvent à accorder des crédits à leurs clients, comme le relatent ces propos recueillis auprès de quelques gérants : « nous avons de bonnes relations avec nos clients, on se comprend bien et il n'y a pas de problème », « On a de bons rapports, parce qu'on se respecte », « On n'a aucun problème avec eux. Nous travaillons en harmonie » (Entretien, février 2024).

Pour d'autres gérants, les relations avec la clientèle sont strictement professionnelles : « il faut de la patience dans tout ce que nous faisons ». Pour un gérant : « je vends et ils achètent. C'est tout » (Entretien, février, 2024). Donc, pour lui les relations doivent s'arrêter à la prestation.

Quel que soit le cas de figure, les clients eux, reprochent aux gérants certains mauvais comportements, comme leurs absences et leur retard sur les points d'eau ; certains sont mécontents de leurs services, de leur refus à leur accorder des crédits d'achat malgré leur familiarité. Par ailleurs, ces plaintes sont le plus souvent prises en compte par les gérants pour améliorer leur service convenablement.

### 3.7. Une gestion basée sur des règles établies par les gérants

Pour bien gérer, leurs clients, les gérants rencontrés ont mis des règlements que les usagers des points d'eau doivent respecter. Il s'agit du respect de l'ordre d'arriver du client aux points d'eau. Certains gérants donnent, le plus souvent, la priorité aux femmes et aux personnes âgées, tandis que d'autres viennent tôt le matin afin de remplir les récipients disposés par les clients la veille ou très tôt le matin. Ces clientes sont des femmes ménagères qui vaquent à leurs occupations, en attendant l'arrivée du gérant qui récupèrera son dû lorsque ces femmes viennent chercher leurs récipients remplis. Cette initiative permet d'éviter beaucoup de problèmes, comme les disputes, et les bagarres autour des sources d'approvisionnement.

## 4. Discussion

Beaucoup d'études ont montré que le plus généralement, les quartiers périphériques des villes des pays en développement sont les moins desservis par les branchements publics d'eau potable et ont le plus souvent recours aux services privés pour s'alimenter en eau.

L'étude menée au quartier Kalley Plateau montre que les acteurs privés constituent une solution incontournable dans l'approvisionnement en eau potable des populations des quartiers périphériques de Niamey, peu ou pas desservis par le réseau d'adduction d'eau de la NDE. Ce sont les bornes fontaines installées par la NDE ainsi que les branchements privés, c'est-à-dire ceux qui sont raccordés au réseau et qui vendent l'eau de façon informelle, que L. Tia et S.G. Seka (2015) appellent des

« revendeurs illégaux ». On compte aussi les forages construits soit par un citoyen, soit par un partenaire au développement. Ce résultat est semblable à ceux de H. Younsa Harouna (2011) et Maman Mountari (2009), qui soulignent que le recours à diverses sources d’approvisionnement en eau potable est l’une des caractéristiques des quartiers informels et périphériques de la ville de Niamey. C’est le cas des ménages des quartiers informels périphériques, Nema 2 et Coboda, de Ziguinchor, au Sénégal, qui s’alimentent en eau à partir de branchements individuels, de bornes fontaines, de puits, des forages (J.S. Gomis., M. Thior, 2002, p. 36), les quartiers Tondigamey et Rodesie de Niamey, (M.A-B Yayé Seidou, 2025, p. 2), les citernes dans les Slums ou quartiers informels de Delhi (M. Augustin, 2005, p. 4), les quartiers défavorisé de Bamako, Abidjan et Ouagadougou (A. Savina et A. Mathys, 1994) et la mangroville à Douala (B.L. Safougne, Djomekui ; Y. Aristide et G-C. Dzalla Ngangué, 2020).

A Abidjan, L. Tia et S.G. Seka (2015, p.19-20) ont distingué les revendeurs d’eau potable au robinet informel dans la commune d’Abobo à part celui du branchement de la SODECI. Ils ont recensé 19 revendeurs légaux (79,2 %) qui ont signé un contrat légal avec la SODECI et 5 sont illégaux et clandestins (20,8 %). A. Kailou Djibo, L. Moretto et M.M. Zakari (2021, p. 7) l’ont aussi montré pour la ville de Zinder au Niger, où seuls 44 % des ménages sont directement branchés au réseau principal de la SEEN, alors que 35 % ont recours aux Bornes Fontaines et *Ga-rua*<sup>21</sup> et 3 % utilisent les services des forages privés hors réseau.

Dans le cas de l’eau potable, la définition d’un prix abordable est plus difficile, car il s’agit d’un bien indispensable qui n’est normalement disponible en un endroit déterminé qu’en une seule qualité, à un seul prix et en provenance d’un seul fournisseur. Dans le cas de beaucoup d’autres biens, les usagers peuvent exercer des arbitrages en choisissant sur le marché des qualités plus ou moins coûteuses, mais pour l’eau, la seule variable d’ajustement est le volume de la consommation d’eau salubre, sachant qu’il faudra acquérir, quel qu’en soit le prix (H. Smets, 2008, p. 21). Au quartier Kalley Plateau, l’eau potable prélevée au niveau des ouvrages privés coûte un peu cher pour les ménages, comme l’ont montré nos résultats. En moyenne un ménage peut dépenser 400 francs CFA par jour. Ainsi, K.H. Motcho (2008) a mis en évidence la qualité et le prix de l’eau dans les quartiers périphériques de la ville de Niamey. Selon cet auteur les pauvres en zones urbaines se voient contraint d’acheter par bidon une eau polluée à un prix qui est souvent 10 à 15 fois plus élevé que celui de l’eau courante consommée par les ménages branchés au réseau d’adduction d’eau potable. Cet avis est partagé par notre étude, car les habitants de Kalley Plateau achètent les récipients d’eau (bidons et seaux) entre 10 à 35 F CFA chez les gérants des points d’eau. Pour L. Tia et S.G. Seka (2015, p.23), en réalité, l’approvisionnement

---

<sup>21</sup> *Ga-rua* : revendeur d’eau en langue Hausa

en eau chez les revendeurs coûte excessivement cher (3 à 4 fois) comparativement au prix pratiqué par l'acteur privé national, la SODECI comme le cas de la commune d'Abobo. Dans ce quartier, 41,5 % des ménages ont recours aux revendeurs mobiles moyennant une somme de 750 F CFA pour 10 bidons de 20 litres d'eau transportés, tandis que 58,5 % vont directement s'approvisionner en eau potable chez les revendeurs fixes (Ibid, p. 21). Nos résultats corroborent aussi ceux de A. Kailou Djibo, L. Moretto et M.M. Zakari (2021,) qui montrent que les habitants des quartiers périphériques de Zinder desservis le plus souvent les *Ga-rua* payent l'eau plus cher surtout pendant la période de pénurie. Le bidon de 25 l d'eau qui coûtait 25 F CFA peut atteindre 175 F CFA dans la ville et encore plus à la périphérie. Selon l'étude de M. A-B Yayé Seidou (2025, p. 49) sur les quartiers périphériques de Tondigamey et Rhodésie, le prix du mètre cube d'eau dépend des promoteurs et du quartier dans lequel ils opèrent. A Tondigamey le mètre cube varie de 250 à 350 F CFA contre 300 à 400 F CFA au quartier Rhodésie. Ces tarifs sont similaires à ceux du quartier aéroport étudié par H. Younsa Harouna (2019). Ce tarif est excessivement cher à celui de la NDE qui est de 127 F CFA le mètre cube. Cette situation pousse H. Smets (2008, p. 11) à dire que « *l'eau potable a atteint un tel prix qu'elle est devenue inabordable pour certaines personnes dans certaines régions alors qu'elle est abordable pour la très grande majorité. Le nombre de personnes affectées par le prix de l'eau est relativement faible dans les pays développés mais est élevé dans les pays en transition ou en développement. Pour pallier cette situation, il faudrait faire appel à des mesures ciblées au bénéfice des plus défavorisés et les financer* ».

Les points de vente sont gérés par des personnes qui sont le plus souvent recrutées pour cette tâche. Elles sont payées à la fin de chaque mois par le propriétaire et leur salaire augmente ou diminue souvent en fonction de recettes journalières. Le même constat a été fait par H. Younsa Harouna (2011) au quartier Pays-Bas de Niamey où les gérants sont choisis par les prometteurs pour vendre et entretenir les points d'eau. Leur rémunération varie entre 15 000 et 25 000 F CFA par mois au niveau des bornes fontaines tandis que la rémunération des gérants des forages ne dépasse guère 15 000 francs CFA. Tous les trois types de sources d'approvisionnement en eau des populations de Kalley Plateau ont des gérants qui sont chargés non seulement de la vente et de l'entretien de l'espace de vente, mais aussi de la gestion des clients pour éviter toute querelle ou dispute au niveau de cet espace. Ces lieux de vente de l'eau sont régulièrement nettoyés pour maintenir la propreté et attirer le maximum de client. Cela est contraire à l'étude de L. Tia et S.G. Seka (2015, p. 19) qui ont mené l'étude dans la commune d'Abobo où ils ont montré que les revendeurs d'eau approvisionnent les populations à partir des points de vente d'eau de fortune, aménagés en plein air et dans un cadre peu salubre. Néanmoins, plusieurs auteurs s'accordent sur le rôle fondamental des gérants des points d'eau dans

l'approvisionnement des populations des quartiers et communes des pays en développement (T. Ghodbani et S-A. Bellal, 2020, p. 32) comme ceux du quartier Kalley Plateau.

## Conclusion

L'analyse de la délivrance des services d'eau au quartier Kalley Plateau montre qu'il existe trois types de points d'eau soumis à la gestion des gérants, notamment des forages, des robinets privés et des bornes fontaines. Ces ouvrages sont mis en place par la NDE ou par des petits opérateurs privés en l'absence de branchement public pour alimenter la population de ce quartier. Les habitants du quartier Kalley Plateau fréquentent les points d'eau les plus proches. En générale, les ménages qui consomment l'eau au niveau des bornes fontaines payent leur eau moins chère que ceux qui utilisent les forages. En effet, le taux de fréquentation des points d'eau dépend des besoins des ménages mais aussi du coût du récipient d'eau et de la gratuité. Ces points d'eau sont gérés par des agents assermentés qui perçoivent une rémunération à la fin du mois et en fonction du taux de fréquentation. La gestion n'est pas uniquement la vente mais aussi l'entretien de l'espace de vente, les relations entre vendeurs et consommateurs qui sont le plus souvent cordiales. Par ailleurs, il serait mieux de mettre en place une extension planifiée du réseau d'adduction d'eau potable afin de couvrir les quartiers non desservis ; l'augmentation de la capacité de production et de stockage d'eau ; la bonne gouvernance locale de l'eau. La question qui taraude aujourd'hui est comment mettre en place un dispositif durable de gestion de l'eau dans les quartiers périphériques des villes des pays en développement ?

## Bibliographie

- AUGUSTIN Maria (2005). La crise de l'approvisionnement en eau à Delhi. Réponses des acteurs et scénarios d'évolutions. Présentation au séminaire de l'IDDRI, « Accès aux services essentiels dans les PED », Paris, 22 avril 2005, 18 p.
- GHODBANI Tarik et BELLAL Sid-Ahmed (2020). Eau et Environnement. Territoires et Sociétés. Cahiers géographiques de l'Ouest, n° 14-15, 255 p.
- GOMIS Joseph Samba et THIOR Mamadou. (2002). Accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les quartiers informels de la commune de Ziguinchor (Sénégal) : l'exemple de nomma 2 et coboda. Larhyss Journal, ISSN 1112-3680, n°41, mars 2020, pp. 27-46 © 2020 All rights reserved, Legal Deposit 1266-2002
- KAILOU DJIBO Abdou, MORETTO Luisa et ZAKARI Mahamadou Mounir. (2021). Étalement urbain et service d'eau potable dans la ville de Zinder au Niger. DOI: 10.34915/acj.v2i2.71 © African Cities Journal 2021, Lausanne, Switzerland, 16 p.
- MAMAN MOUNTARI Issoufou (2009). Etalement urbain et approvisionnement en eau potable des ménages dans les quartiers périphériques de la communauté urbaine de Niamey : recherche bibliographie. Mémoire de master, université Abdou Moumouni de Niamey, 80 p.

- MOTCHO Kokou Henri, 2005, « Urbanisation et rôle de la chefferie traditionnelle dans la communauté urbaine de Niamey », *Les cahiers d'Outre-Mer*, 13 p.
- SAFOUGNE DJOMEKUI Babette Linda, ARISTIDE Yemmafouo et DZALLA NGANGUE Guy Charlie. (2020). *Problématique de l'approvisionnement en eau potable dans la « Mangonville » au sud de Douala, Cameroun*. European Scientific Journal, January 2020 edition Vol.16, No.2 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857 - 7431, pp.
- SAVINA Annie et MATHYS Alain (1994). L'alimentation en eau en milieu urbain dans les quartiers défavorisés. Une question de partage ? Groupe régional de l'Eau et de l'Assainissement, Afrique de l'Ouest, 22 p.
- SMETS Henri. (2008). De l'eau potable à un prix abordable. Académie de l'eau, novembre 2008. Page 254.
- Société de Patrimoine des Eaux du Niger (2022). Étude d'impact environnemental et social simplifié du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable dans trois quartiers de Niamey (Koira Tegui, Dan Zama et Banifandou) de l'arrondissement communal Niamey 2. Rapport final, décembre 2022. Page 198.
- TIA Lazare. et SEKA Seka Ghislain (2015). « Acteurs privés et approvisionnement en eau potable des populations de la commune d'Abobo-Côte d'Ivoire ». *Revue canadienne de géographie tropicale/Canadian journal of tropical geography* [En ligne], Vol. (2) 2. Mis en ligne le 15 novembre 2015, pp. 15-28. URL : <http://laurentienne.ca/rcgt>
- YAYE SEIDOU Mahamadou Abdoul-Bachirou (2025). Résilience urbaine face aux problèmes d'approvisionnement en eau potables dans la périphérie de Niamey (Niger): étude des petits opérateurs privés d'eau à Tondigamey et Rhodésie. Mémoire e Master 2, Université Abdou Moumouni de Niamey, 85 p.
- YOUNSA HAROUNA Hassan (2011). L'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les quartiers précaires de Niamey, cas du quartier Pays-Bas (Commune IV, Niger)
- YOUNSA HAROUNA Hassan (2019). *Les services d'eau face aux défis urbains sahéliens : insécurité hydrique et initiatives pour l'accès à l'eau potable dans les quartiers périphériques de Niamey (Niger)*. Université Bordeaux Montaigne, Thèse de doctorat, pages 315.